

L'actif s'élevait à \$283,370,627, dont \$146,964,464 d'obligations fédérales, provinciales, municipales et autres. La Banque d'Économie de Québec, fondée en 1848 (sous le nom de Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec) sous les auspices de la Société Saint-Vincent-de-Paul, constituée par une loi de l'Assemblée législative canadienne en 1855 et dotée d'une charte fédérale en vertu des S.C. 1871, chap. 7, comptait, le 31 mars 1962, des dépôts d'épargne de \$49,041,290 et un capital versé et une réserve de trois millions. Le passif, de même que l'actif, s'élevait à \$58,873,637.

L'état qui suit montre le total des dépôts d'épargne de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et de la Banque d'Économie de Québec pour les années terminées le 31 mars 1953-1962. Les chiffres remontant à 1868 figurent dans les *Annuaire*s antérieurs.

<i>Année</i>	<i>Dépôts</i>	<i>Année</i>	<i>Dépôts</i>
	\$		\$
1953.....	214, 122, 001	1958.....	266, 585, 424
1954.....	219, 372, 081	1959.....	279, 626, 478
1955.....	237, 816, 198	1960.....	272, 614, 366
1956.....	256, 526, 482	1961.....	296, 335, 368
1957.....	255, 000, 311	1962.....	319, 379, 923

**Syndicats de crédit.**—Les syndicats de crédit sont des institutions d'épargne et de prêt constituées par des personnes ayant des intérêts communs. La communauté d'intérêts peut découler du fait qu'on appartient à une paroisse, à un club, à un cercle ou à un syndicat ouvrier, qu'on travaille dans une usine, une industrie ou un ministère, ou qu'on réside dans une localité rurale ou urbaine bien définie. Le tableau 18 fait voir l'importance grandissante des syndicats de crédit comme institutions d'épargne et de prêt au Canada. Durant la décennie 1951-1960, le nombre des syndicats à charte a augmenté de 50 p. 100, l'effectif des syndicats répondants s'est accru de 124 p. 100 (plus de 2,500,000 membres en 1960) et leur actif, de 262 p. 100. Le Québec occupe le premier rang dans le domaine des syndicats de crédit au Canada; il comptait plus de la moitié de l'effectif et répondait pour environ 60 p. 100 de l'actif total des syndicats canadiens en 1960.

Les syndicats professionnels sont ceux qui se multiplient le plus rapidement. Ils représentaient 35 p. 100 des syndicats au Canada en 1960, soit la même proportion que les syndicats ruraux. En Ontario, ils représentaient 68 p. 100 du total provincial en 1960. Ils prédominent aussi en Alberta et en Colombie-Britannique. Au Manitoba, leur nombre était à peu près le même que les syndicats ruraux. Dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et en Saskatchewan, les syndicats de crédit sont surtout ruraux.

Les épargnes, qui comprennent les parts et les dépôts, ont atteint 1,195 millions de dollars en 1960, augmentation de 13 p. 100 sur 1959; la moyenne de l'épargne par sociétaire était de \$471. Les prêts consentis aux membres sur ces dépôts atteignaient \$182,137,000 et commandaient un intérêt de 1 p. 100 ou moins par mois sur le solde à payer.

Il y avait 27 centrales de syndicats en 1960. Leur but principal est de faire fonction de syndicat de crédit au bénéfice des syndicats en acceptant leurs dépôts et en leur consentant des prêts. Elles assurent des fonds aux syndicats qui ne peuvent suffire à la demande locale. Certaines admettent les coopératives dans leurs rangs.

La *Canadian Co-operative Credit Society* fait fonction de centrale nationale des centrales provinciales et des coopératives. En 1960, elle comptait quatre centrales provinciales, quatre coopératives commerciales, la *Co-operative Life Insurance Company* et la *Co-operative Fire and Casualty Insurance Company*.